



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Captages Grenelle en région Pays de la Loire

Atelier 1

**Comment accompagner et mobiliser
les acteurs de terrain et les agriculteurs ?**

Le contrat territorial de l'agence de l'eau



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Objectifs du contrat territorial

- ▶ **Mise en œuvre opérationnelle du Sdage, du Grenelle et des directives liées à l'eau pour :**
 - Amener le plus grand nombre d'acteurs à réduire la pollution et la dégradation des milieux sur l'ensemble du bassin versant ou d'alimentation
 - Aboutir, à terme, à une appropriation des enjeux et à une gestion locale de la ressource en eau
- ▶ **Élaboration puis contractualisation des actions corrigeant les altérations constatées**



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Phase d'élaboration Organisation

- **Identification d'un porteur de projet et mise en place d'une animation**
- **Mise en place d'un comité de pilotage (et de commissions thématiques éventuellement)**



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Le porteur de projet

est chargé d'assurer :

- le pilotage de l'opération
- l'animation de la concertation
- la coordination des différents partenaires
- la communication
- l'élaboration du projet
- le suivi et l'évaluation du contrat



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Le comité de pilotage

- Est présidé par le porteur de projet
- Rassemble, au moins une fois par an, les représentants des différents acteurs locaux
- Approuve le diagnostic et valide le programme d'actions
- Examine les bilans annuels et évalue les résultats obtenus
- Débat des orientations à prendre et valide les actions de l'année à venir
- Arrête le plan de financement



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

La commission thématique agricole

- Peut être composée d'agriculteurs représentatifs des productions locales, de la chambre d'agriculture, des coopératives, Civam, Gab, etc
- Porte les réflexions techniques
- Est force de proposition pour le comité de pilotage
- Suit la mise en œuvre des actions et jouent un rôle moteur pour l'ensemble du programme



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Phase d'élaboration

Construction du programme d'actions

- **Etat des lieux des connaissances**
- **Etudes pour la délimitation de l'aire d'alimentation et de la zone de protection**
- **Diagnostic territorial des pressions**
- **Construction du programme d'actions et des modalités de suivi/évaluation (indicateurs, état zéro, objectifs)**



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Contrat

- Un programme d'actions issu des diagnostics préalables
- Un état zéro, des objectifs et des indicateurs
- Des modalités d'organisation et de pilotage
- Une programmation : échéanciers et plan de financement
- L'engagement des signataires
- Conditions « agence » pour les captages Grenelle :
 - DUP pour les PPC au moins déposée en préfecture
 - s'assurer de la conformité du contrat au programme d'actions arrêté par le préfet (avenant si arrêté postérieur à la signature)
 - contrat caduque si un arrêté préfectoral rend obligatoires des mesures et adaptation des aides en conséquence



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Modalités d'aides de l'agence

- Etudes : 50%
- Animation : 50%
- Conseil collectif agricole : 50%
- Suivi de la qualité de l'eau : 50%
- Communication : 50%
- Diagnostics d'exploitations : 50%
- MAE, PVE, SFEI... : modalités du PDRH
- Acquisitions foncières : 30%

...et toutes les autres aides du 9^{ème} programme